

Bien vivre à

Juin 2017



Mazères
Sur Salat

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS MENSUEL



SOMMAIRE

Le Mot du Maire
Attentat de Manchester
Etat Civil
Cession d'un monument
funéraire
Elections
Cérémonies commémora-
tives de Marsoulas
Fête des Mères et des
Pères
Vide-Greniers
Cérémonies du 8 mai
Ronde de l'Isard
Conseil du jardinier
Recette du mois
Rénovation habitat
Personne malveillante
Info. GrdF
Projet de fermeture d'une
classe
Informations budgétaires
et fiscales
Agenda des Associations
Nouvelles du RPI

Comité de rédaction

Jean-Claude Dougnac
Hélène Certain Madem
Albert Gigagna
Délia Sartor
Eric Tritz

Rédaction administrative

Maryse Bordes
Nathalie Mailleau

Imprimé par la Mairie de
Mazères-s/-Salat



Fête de la Musique
17 juin 2017

- 11 h 15 Fête des Pères et des Mères
Au Hall Lacroix
- 12 h Café des Sports
Apéro concert avec restauration
- 16 h Chapelle Sainte-Matrone
Concert Quatuor Dolce Vita
Au Pré commun
- 18 h Apéro Concert
Huma de la Craba duo
Musique traditionnelle occitane
- 20 h Repas *Cochon de lait*
Pommes de terre sautées
Tarte aux pommes
- Réservations : 05.61.97.48.22 / 07.85.33.79.52*
Adultes 10€ - Enfants : moins de 10 ans 6€
Moins de 4 ans gratuit
- 21 h Concert **the pulse + dj**
- 22 h 30 Embrassement
du Feu de la St-Jean



LE MOT DU MAIRE

Chers Concitoyens,

L'été approche, beaucoup pensent aux vacances bien méritées qui se profilent. Le mois de juin sera un mois animé. L'actualité verra se succéder nombre d'événements politiques, culturels, festifs, traditionnels.

Je commencerai mon propos par la menace de fermeture d'une classe élémentaire sur notre RPI. La commission départementale qui s'est tenue le 1^{er} juin n'a pas statué pour la classe de Mazères, l'inspecteur d'académie se laissant un temps de réflexion et d'approfondissement du dossier. Les initiatives conjuguées des parents d'élèves, la signature massive de la pétition, l'action des élus, le dialogue avec les services de l'Etat et de l'Education Nationale nous permettent d'espérer une issue positive.

Le 11 et le 18 juin vous êtes appelés à élire votre député(e). Nous avons rendez-vous avec l'histoire. L'enjeu de ce scrutin est un choix de société. Pour répondre à ce défi, aux attentes de nos Concitoyens nous avons besoin de députés qui portent une alternative de gouvernement pour une politique sociale, humaine, solidaire, écologique.

Je vous invite à participer massivement à ce scrutin comme vous le faites avec votre esprit citoyen.

À Mazères ce mois de Juin permettra à notre communauté villageoise de se réunir. Moments privilégiés de rencontres, d'échanges, de fêtes, de traditions et de gastronomie.

Je terminerai en félicitant chaleureusement l'équipe Juniors des Portes du Comminges qui regroupe les clubs de rugby du Mazères Casagne Sport, de Cazères et Le Fousseret qui ont été sacrés Champions de France après leur victoire 20 à 10 en finale contre Meaux. Bravo et merci d'être les ambassadeurs de nos communes rurales à l'occasion de chaque rencontre sportive, de vos victoires et de faire connaître notre territoire.

Soyons fiers et confiants en notre jeunesse pour l'avenir !!!

Bien à vous,

Le Maire
Jean-Claude Dougnac

ELECTIONS

➡ Second Tour Présidentielles à Mazères :
Inscrits 532 - Votants 449 - Exprimés 375 -
Blancs 53- Nuls 21

E. MACRON : 255 voix, 68 % des suffrages exprimés
M. LE PEN : 120 voix, 32 % des suffrages exprimés

Elections législatives
les 11 et 18 juin
Ouverture du bureau de vote
de 8 h à 18 h

Attentat de Manchester

Lundi 22 Mai à la sortie d'un concert, le terrorisme d'une extrême violence, d'une grande lâcheté et d'une horreur indescriptible a frappé à Manchester visant la jeunesse, des enfants et des familles. Une nouvelle fois nous rappelant, s'il est nécessaire, que le danger reste extrêmement présent.

Nous condamnons avec la plus grande force et fermeté cet acte criminel. Nous appelons les dirigeants de la France, de l'Europe à prendre toutes les mesures pour éradiquer ce fléau.

Cet attentat nous rappelle ceux qui ont été commis sur notre territoire et notamment au Bataclan. Cet acte visait la jeunesse, des enfants qui portaient la joie de vivre. Ils aimaient la vie, écouter la musique, aller au spectacle, se remplir la tête de souvenirs heureux et inoubliables en allant à la rencontre de leur idole pour une soirée qui devait être une immense fête.

Les assassins dépourvus d'humanisme en ont décidé autrement. Au nom des concitoyens de notre village, du conseil municipal et de moi-même je veux dans ce message que nos pensées aillent aux victimes, à leurs familles, à leurs proches. Nous partageons leur douleur, nous pensons à tous les blessés dont certains très gravement et enfin à tous ceux qui étaient présents sur les lieux et qui vont devoir se reconstruire.

Dans ces moments les mots ont un sens, des valeurs auxquelles il faut plus que jamais se référer la solidarité, la liberté, l'égalité, la fraternité. Elles doivent nous rassembler pour affronter les épreuves et gagner ce combat contre le terrorisme.

Le Maire,
J.C. Dougnac

Etat civil

Décès :

- ✦ Antonia Alberti veuve Bertelli décédée le 29 avril 2017 à Saint-Gaudens
- ✦ Emilia Sanz veuve Artigas décédée le 8 mai 2017 à Mazères-sur-Salat
- ✦ Jean-Claude Saint-Sernin décédé le 15 mai 2017 à Mazères-sur-Salat

Jean-Claude Saint-Sernin

Né le 18 février 1948 à Mazères, au sein d'une famille modeste et travailleuse de la Carrière, Coco comme nous l'appelions, était un être simple épris de son village et fidèle en amitié. Sa rencontre avec Liliane, qui deviendra son épouse, apportera au foyer Bruno.



Travaillant très tôt comme agent d'entretien d'usine - soudeur, il deviendra artisan aux qualités reconnues dans ses activités.

Installé depuis 1975 chemin du Latéral, sa relation de voisinage était unanimement appréciée.

Élément dynamique de la jeunesse locale des années 70, il laisse une trace indélébile dans la mémoire de ses nombreux copains.

Aux trois familles frappées par la disparition d'êtres chers, la municipalité rejoint la communauté villageoise pour apporter son amical soutien.

Cession d'un monument funéraire

Un monument funéraire érigé dans le nouveau cimetière de Mazères et exempt de toute inhumation est mis en vente.

Si vous êtes intéressés, merci de transmettre vos coordonnées au secrétariat de mairie afin que les propriétaires puissent vous contacter.

Emilia Artigas née Sanz



Née le 21 septembre 1917 à Epila (Saragosse, Espagne), elle connut les tourments de la guerre civile et de la séparation des familles qu'elle engendra souvent.

Elle vient rejoindre la famille exilée en France en 1955 à Francon, avec Rose-Marie sa fille—Mariée à Antoine Artigas, ils rejoignirent ensuite Mazères et la maison des Arrouquères, avant de s'installer définitivement en 1983 route de Saint-Martory (ancienne école privée Lacroix).

Femme de ménage, couturière, elle faisait partie de ces femmes discrètes et pudiques de cette génération.

Nous la quittons avec le regret de ne pas avoir pu conclure cette discussion amorcée en janvier avec elle, pour honorer son centenaire le 1^{er} jour d'automne.

Antoinette Bertelli née Alberti



Chacun a en mémoire la cérémonie des vœux de janvier 2017, salle du 1^{er} mai, où à l'instant d'honorer les 3 centenaires

présents, Antonia surprit par sa vitalité, son éloquence, en s'adressant au micro avec clairvoyance et humour à l'assistance (bulletin de février 2017).

Hélas, quelques semaines après, son état de santé se dégradait pour l'enlever à l'affection générale fin avril.

Née le 18 octobre 1916 à Barbarano (Vicence, Italie), elle arrivera en 1931 en Comminges pour s'installer définitivement en Bas Salat et achever son parcours en sa maison de « Piques » route de Salies, auprès de ses enfants.

Elle laisse le témoignage d'une femme de grand courage, soucieuse du bien commun.

Cérémonies Commémoratives du massacre de Marsoulas

Les cérémonies commémoratives du 73^{ème} anniversaire du massacre perpétré par les nazis le 10 juin 1944 à Marsoulas auront lieu :

Samedi 10 juin 2017 à Marsoulas

9 h 45	Accueil des participants place de l'Eglise
10 h	Messe de requiem
10 h 50	Recueillement au cimetière devant la fosse commune
11 h	Cérémonie du souvenir à la stèle aux Martyrs
12 h	Réception et vin d'honneur à la salle des fêtes

Les enfants des écoles interpréteront des chants patriotiques.

Comme chaque année, l'Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance et la commune de Mazères déposeront une gerbe à la stèle de la route de Salies à Mazères-sur-Salat ce même jour à 10 h 15.

MCS Montagne

- ♦ Samedi 3 : but Pique rouge de Bassiès, accès Coumebière, départ 7 h, durée 7 h ; responsables A. Bagur 05.61.90.20.91 et P. Boudehen 06.80.63.01.66.
- ♦ Mercredi 7 : but Lac de l'Œuf/Binaros, accès Col de la Courade, départ 7 h, durée 5 h, responsables A. Sanhes 06.10.70.16.37 et G. Lavagnini 05.61.90.63.59.
- ♦ Samedi 17 et dimanche 18 : bivouac, accès Lescun, départ 6 h, responsables A. Sanhes 06.10.70.16.37 et P. Estevez 06.72.45.44.90.
- ♦ Mercredi 28 : but Etang de Peyregrand, accès Bouichet, départ 7 h, durée 6 h, responsables R. Calvayrac 05.61.90.12.02 et J.M. Cazabet 06.73.55.34.87

ASA

- ☞ Dimanche 4 : marche associée au trail de Cassagne, départ 8 h 30 du Pré commun.
- ☞ Mercredi 7 : marche à déterminer.
- ☞ vendredi 9 : voyage d'un jour à la Forge de Pyrène sur inscription, départ 7 h 30 de Salies.
- ☞ vendredi 23 : marche à déterminer.

Fête des Mères et des Pères

L'ensemble du Conseil Municipal a le plaisir de convier toutes les mamans et tous les papas de Mazères pour célébrer leur fête :

**samedi 17 juin à 11 h 15
au Hall Lacroix**

A cette occasion un petit cadeau sera remis aux participants et la réception se clôturera par un vin d'honneur.



VIDE-GRENIERS

Dimanche 11 JUIN 2017

Chemin du Latéral
Derrière la salle du 1^{er} Mai

MAZÈRES SUR SALAT (31)

Organisé par
APE les Enfants du SALAT

OUVERTURE à 7h pour les exposants et à 8h pour le public

Prix emplacement extérieur : **2€ le mètre linéaire**
(Véhicule derrière le stand)

Prix emplacement intérieur : **3€ le mètre linéaire**

Le matin café offert aux exposants

BUVETTE – RESTAURATION SUR PLACE

Renseignements et inscriptions : **06.25.36.07.37**

Cérémonies du 8 mai

Le 8 Mai 1945 il y a 72 ans l'Allemagne nazie capitulait après 5 années d'un terrible, douloureux et cruel conflit.

Cette victoire qui refermait la page la plus noire de l'histoire de l'Europe, nous la devons à nos alliés, à la Résistance, à tous les martyrs connus ou anonymes, sans oublier notre armée française.

Le 8 Mai 1945 c'était enfin l'heure de la victoire de la démocratie et de la liberté en Europe, une victoire payée de dizaines de millions de morts et de centaines de millions de blessés.

Le 8 Mai 1945 tout le monde découvrait l'horreur des camps de concentration et d'extermination, l'Holocauste, les déportations, les massacres en masse d'hommes, de femmes et d'enfants, pendus, fusillés, gazés, des millions de victimes innocentes fauchées par la folie des barbaries nazis et de leurs complices.

Il y a 72 ans le 8 Mai 1945 on espérait partout en Europe que jamais un tel drame ne se reproduirait.

Cette paix chèrement acquise dont les derniers artisans, témoins nous quittent au fil de la dure loi de la vie nous impose un devoir de mémoire.

Au demeurant, le monde a changé depuis 72 ans dans toutes ses dimensions et dans tous les rapports de force qui s'y confrontent.

Et c'est pourquoi 72 ans après notre monde est toujours aussi fragile avec des guerres, des massacres, des dictatures, des libertés bafouées, des droits de l'homme niés, des appels récurrents aux meurtres et aux assassinats, des intégrismes aux accents violents et aux menaces permanentes avec des conséquences terribles.

Aujourd'hui 8 Mai 2017 une nouvelle fois il nous faut nous souvenir de tous ceux qui ont donné leur vie et leur jeunesse pour la Paix, la Démocratie et la Liberté et à qui nous devons de continuer leurs combats pour ces valeurs pour

lesquelles ils sont morts.

Il faut nous souvenir toujours sans cesse répéter et témoigner.

Il nous faut nous souvenir de toutes les victimes civiles et militaires de leur proches et de leurs familles.

Il nous faut nous souvenir de l'Europe, des pays et continents ruinés par la folie meurtrière des nazis, des fascistes et de leurs complices d'hier et j'ajouterais d'aujourd'hui.

La paix pour et par la démocratie et la liberté est un combat quotidien. Il ne faut jamais l'oublier.

La paix exige des citoyens informés, conscients, responsables et déterminés il reste beaucoup à faire en terme d'éducation pour y arriver. Il m'arrive même de désespérer en la matière quand j'entends certains discours et que je vois certains résultats électoraux.

La paix suppose de la tolérance, une volonté d'unité et désir farouche de solidarité en tous lieux et dans tous les domaines, mais comme on le dit souvent " ce n'est pas gagné ".

La paix nous appelle à ce que rien ne soit jamais fait qui affaiblisse la démocratie en noircissant son image.

72 ans se sont écoulés et aujourd'hui encore la paix est restée un combat - parce que la Paix entre les hommes restera toujours un combat, parce que rien ni personne ne peut nous la garantir sans ce combat permanent pour elle.

C'est un combat que nous devons aussi et surtout à nos enfants et c'est un combat que nous n'avons pas le droit de perdre.

C'est ce qu'aujourd'hui 8 Mai 2017, 72 ans après le 8 Mai 1945 je veux encore rappeler.

Vive la République, Vive la France, Vive la Paix !!!

Jean-Claude Dougnac
Maire de Mazères-sur-Salat
8 Mai 2017

Ronde de l'Isard

La Ronde de l'Isard a traversé notre village à deux reprises le Vendredi 19 Mai 2017.

Des mazériennes et des mazériens sont venus encourager ces jeunes coureurs méritants.



Le Conseil du jardinier

Quelles sont les plantes amies de la tomate ?

Au potager, la tomate aime la proximité des carottes, choux, épinards, oignons, poireaux, salades...

Les fleurs, en plus d'apporter un côté décoratif et coloré, repoussent les nuisibles et limitent l'apparition des maladies : cultivez des œillets d'Inde ou Tagetes (contre les nématodes des racines) et des capucines (contre le mildiou) près de vos pieds de tomates.

Les plantes aromatiques stimulent la croissance des tomates : le basilic et le persil.

Personne malveillante

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile (SAAD) de la communauté de communes Cagire Garonne Salat a été alerté sur les agissements d'une personne malveillante à l'égard des personnes âgées. Il s'agit d'une femme blonde d'environ 50-60 ans mesurant environ 1m65. Sous le prétexte d'une évaluation, elle propose de visiter toutes les pièces de la maison, pose des questions et leur demande au final leur carte bancaire ainsi que le code ou de l'argent liquide. Des plaintes pour vol ont été déposées et la gendarmerie est au courant de la situation. Pour information, le Conseil Départemental ne se rend pas chez les usagers sans avertir au préalable par courrier ou téléphone.

Dans le cas où vous seriez témoin voire victime de tels agissements, n'hésitez pas à téléphoner à la gendarmerie pour signaler tout comportement suspect.

Rénovation habitat

Le Conseil Départemental a mis en place une opération d'amélioration de l'habitat qui permet d'avoir des informations et des conseils sur les financements, les travaux et la réglementation en vigueur et de bénéficier d'un accompagnement gratuit sur la constitution des dossiers de demandes de subventions auprès des différents organismes financeurs (ANAH, Département, Région...).

Cet accompagnement est destiné :

- aux propriétaires occupants qui occupent leur logement à titre de résidence principale sous conditions de ressources.
- aux propriétaires bailleurs qui louent ou souhaitent louer leur logement à des ménages à revenus modestes.

Les travaux doivent concerner des aménagements visant à réduire la consommation énergétique, à adapter le logement aux besoins des personnes âgées ou handicapées, à résorber l'habitat indigne.

Pour le Comminges -contact : 05.62.00.74.71
habitat@ccsg.fr

(des permanences de proximité sont assurées régulièrement à Salies-du-Salat).

Grdf

Dans le cadre de sa mission de service public, Grdf a commencé à installer des compteurs communicants gaz « Gazpar » chez ses clients. Depuis le mois de mai, ces nouveaux compteurs peuvent être installés chez les abonnés dans le cadre de remplacements occasionnels (interventions classiques de maintenance ou de mise en service). Ces appareils ne pourront communiquer les données de consommation que lorsque les concentrateurs couvrant le territoire seront installés.

La Recette du mois

Bruschetta aux tomates et basilic

Pour 6 personnes

Ingrédients :

- 3 tomates de taille moyenne
- 4 grandes feuilles de basilic
- 6 tranches de pain blanc
- 1 gousse d'ail
- sel, poivre
- huile d'olive



Préparation :

1. Coupez les tomates en dés. Salez-les et laissez-les dégorger dans une passoire au moins une heure.
2. Ajoutez des feuilles de basilic ciselées. Mélangez et réservez.
3. Faites toaster les tartines au grille-pain ou au four puis frottez-les avec la gousse d'ail pelée.
4. Répartissez le mélange tomates-basilic sur les tartines, poivrez, versez un filet d'huile d'olive et dégustez.

Ecole de Rugby

Le mois de juin est là, l'Ecole de rugby a encore quelques dates importantes :

Week-end des 10 et 11 juin :

Les petits de M6 ont un tournoi à Toulouse le samedi 10 juin.

Les M8 et M10 auront ce jour-là une sortie détente à Pyrénées Hô (parc accrobranches) à Cierp-Gaud.

Les M12 et M14 partent du vendredi soir au dimanche soir pour un week-end à Hendaye avec participation pour le M12 à un tournoi le samedi et beach rugby le dimanche pour les M14.

Le week-end du 17 juin, toute l'école de rugby participera au tournoi annuel de Cazères. Pour finir, les M6 auront une après-midi récréative (le mercredi 21 juin) au Magic Park à Saint-Girons. Nous organisons aussi 2 après-midi découverte rugby les mercredis 14 et 21 juin de 14 h à 16 h au stade de Bouque de Lens.

Tous les enfants à partir de 5 ans seront accueillis avec plaisir.

Les responsables de l'école de rugby remercient toutes les personnes qui ont œuvré pour que le tournoi se passe bien.



Mazères Animations

Nouveau Bureau élu :

Présidente : DOUGNAC Anne

Secrétaire : DUCLOS Christine

Trésorier : GALY Michel

Prochaine manifestation :

**FETE de la MUSIQUE et
FEU de la ST JEAN**

Samedi 17 juin de Midi à Minuit

▶ A 12 h : restauration en musique au Café des Sports

▶ A 16 h : concert de musique classique à Sainte-Matrone

Au Pré commun

▶ A 18 h : concert avec un groupe occitan

▶ A 20 h : repas.

Au menu : cochon de lait , pommes de terre sautées , tarte aux pommes
(Inscriptions à la mairie)

▶ A 21 h : concert

▶ A 22 h30 : Embrasement du feu de la SAINT-JEAN



Projet de fermeture d'une classe

Suite à une menace de fermeture d'une classe élémentaire dans notre école, une mobilisation a été organisée. Cette menace est inacceptable, car nous avons autant d'inscrits pour la rentrée 2017 que pour celle de 2016.

Une pétition a été lancée qui a recueilli 922 signatures.

Mercredi 30 mai à 9h, jour de réunion au rectorat, des représentants de parents d'élèves ainsi que des élus ont tenu une banderole devant le rectorat à Toulouse pour affirmer l'opposition à la fermeture de notre classe.

Les manifestants ont été reçus par les représentants du rectorat et ont pu argumenter sur

la nécessité de préserver la qualité de l'enseignement en milieu rural. De nombreux points ont été abordés y compris celui des locaux. Effectivement, malgré l'effort de la commune pour améliorer le confort des élèves et des enseignants (de lourds travaux vont avoir lieu cet été), nos salles de classe restent petites, et les surcharger aurait des conséquences néfastes sur la qualité de l'enseignement.

Jeudi 31 mai, à nouveau, les parents d'élèves seront devant la préfecture avec la banderole pour continuer leur combat pour le maintien de la classe primaire à Mazères à la rentrée 2017, et défendre la qualité de l'école en milieu rural isolé.



Boxe

6^{ème} challenge de la ville de Mazères à la salle du 1^{er} mai le samedi 6 mai 2017

Le Boxing club du Salat a organisé ce challenge qui a réuni plus de 120 participants des différents clubs de la région et au-delà.

Les clubs présent au Challenge : Académie Christophe TIOZZO, B T B Toulouse Boxing Club Toulousain, Auch, Condom, Association Sportive de Boxe Loisir Mixte du GERS, Cahors et IDRON des Pyrénées (64) et nous le Boxing club du Salat.

Les officiels pour Gérer les deux rings :

Déléguées : Pellerin Vanessa, Schérif Alexandrine et Costes Juliette

Au Chronos : Jean -Louis Geyer, Sandrine Mouzin

A L'arbitrage : Xavier Pellerin-Dedieu Patrick - Eric Rodriguez -Iollana Diomard

Ainsi que 2 juges de Cahors 2 juges d'Idron, 1 juge d'Auch.

Résultats :

Vainqueur des Trophées :

N° 1 Bagatelle Toulouse

2 Cahors

3 Accadémie Christophe Tiozzo

2 filles une d'Idron et l'autre de Cahors pour le fair-play

2 garçons de Bagatelle et de l'A C T pour le fair-play.

Sans oublier tous les officiels qui ont été récompensés (avec la présence du président des officiels de Midi Pyrénées).

Cette journée s'est achevée par la remise des médailles à tous les boxeurs et boxeuses, aux officiels et juges par la Municipalité de Mazères dont nous remercions l'aide apportée à toutes nos manifestations.

Et enfin un goûter a été proposé à tous les compétiteurs et aux entraîneurs.

Championnat national Gilbert Joie handi-boxe de Bourges le 13 mai 2017



Lors du challenge nos handi-boxeurs ont fait le déplacement le week-end à Bourges dans le Cher pour participer au championnat de France handi-boxe. Ils ont pu briller et montrer leur talent ainsi ils reviennent avec plusieurs titres :

Loïc 1^{er},

Thomas 1^{er} également,

Dylan vice-champion,

Lucas et Sébastien médailles de bronze,

Milan pour sa première participation n'a pas démerité face à des boxeurs plus expérimentés il finit quatrième.

Nous remercions tout particulièrement les boxeurs ainsi que leurs parents mais aussi la direction de l'IME Henri Dinguirard à Aurignac qui nous soutient dans nos différentes actions.

Encore un grand merci aux bénévoles et aux municipi-

Gym loisirs

Bonjour à toutes et tous,

Ainsi s'achève une année supplémentaire de gym marquée par quelques petits faits qui n'ont pas entamé notre dynamisme. Comme pour chaque saison nous allons clôturer cette dernière par un rassemblement convivial autour d'un repas type "auberge espagnole" le 23 juin à 20h. Nous invitons donc tout(e)s les adhérent(e)s, ainsi que toute autre personne intéressée, à partager ce moment et échanger sur la reconduction de notre activité pour l'année suivante.

Les adhérentes et moi-même vous souhaitons un bon été à tous.

La présidente

Budget Primitif 2017 communal

DEPENSES			RECETTES		
Cha-pitre	Libellé	Proposition (€)	Cha-pitre	Libellé	Proposition (€)
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
011	Charges à caractère général	282 767,00	70	Produits des services	96 185,00
012	Charges de personnel	246 938,00	73	Impôts et taxes	337 512,00
65	Autres charges de gestion courante	201 551,00	74	Dotations et participations	89 541,00
66	Charges financières	16 238,01	75	Autres produits de gestion courante	99 000,00
014	Atténuation de produits	2 353,00	76	Produits financiers	17,00
022	Dépenses imprévues	53 582,48	77	Produits exceptionnels	44 329,36
023	Virement à la section d'investissement	41 144,41	013	Atténuation de charges	2 550,00
			002	Résultat de fonctionnement reporté	175 439,54
Total dépenses de fonctionnement		844 573,90	Total recettes de fonctionnement		844 573,90
SECTION D'INVESTISSEMENT					
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	75 823,54	10	Dotations, fonds divers, réserves	75 342,05
16	Remboursements d'emprunts	44 493,16	13	Subventions investissement	190 746,76
21	Immobilisations corporelles	486 018,21	16	Emprunts et dettes assimilées	300 702,69
45	Comptabilité distincte rattachée Travaux du RD13 sécurisation	69 000,00	45	Comptabilité distincte rattachée	20 199,00
			021	Virement de la section de fonctionnement	41 144,41
			024	Produits des cessions	47 200,00
Total dépenses d'investissement		675 334,91	Total recettes d'investissement		675 334,91

Le budget primitif 2017 de la commune a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal. Il s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 844 573.90 €

Section d'investissement : 675 334.91 €

Total : 1 519 908.81 €

Le résultat de clôture de l'exercice 2016 affiche un excédent de 157 653.44 €. La gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement depuis 4 ans a permis d'améliorer chaque année depuis 2014 ce résultat. Ceci malgré les baisses successives des dotations de l'état et le maintien des même taux de fiscalité sur les 4 exercices.

Les services à la population ont eux aussi été maintenus au même niveau de qualité.

Les moyens consacrés à l'école sont eux en augmentation. L'éducation, l'enfance, le jeunesse, la

vie associative demeurent nos priorités. L'enveloppe budgétaire pour aider les associations locales est maintenue au même niveau.

Les investissements seront cette année engagés avec la construction de la station d'épuration, la rénovation de la mairie, les travaux de sécurisation du RD 13, les travaux de la 1^{ère} tranche du Latéral, l'accessibilité et les économies d'énergie à l'école primaire, la dotation de matériel pour améliorer le cadre de vie au service technique, le remplacement du lino de la salle du 1^{er} Mai et de l'auto laveuse.

Mazères-sur-Salat : Vote des taux d'impositions 2017

Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017

	Base d'imposition effective 2016	Taux d'imposition communal 2016	Taux d'imposition communal 2017	Base d'imposition prévisionnelles 2017	Produits attendus
Taxe d'habitation	651 892	7.92	7.92	662 800	52 494
Taxe foncière bâti	784 638	17.74	17.74	789 600	140 075
Taxe foncière non bâti	14 241	63.77	63.77	14 300	9 119
					201 688

A titre de comparaison, les taux moyens communaux de 2016 et les taux plafonds pour 2017 sont les suivants.

	Taux moyens communaux de 2016 au niveau		Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2017
	national	départemental	
Taxe d'habitation	24.38	27.90	69.75
Taxe foncière bâti	20.85	24.62	61.55
Taxe foncière non bâti	49.31	94.02	235.05

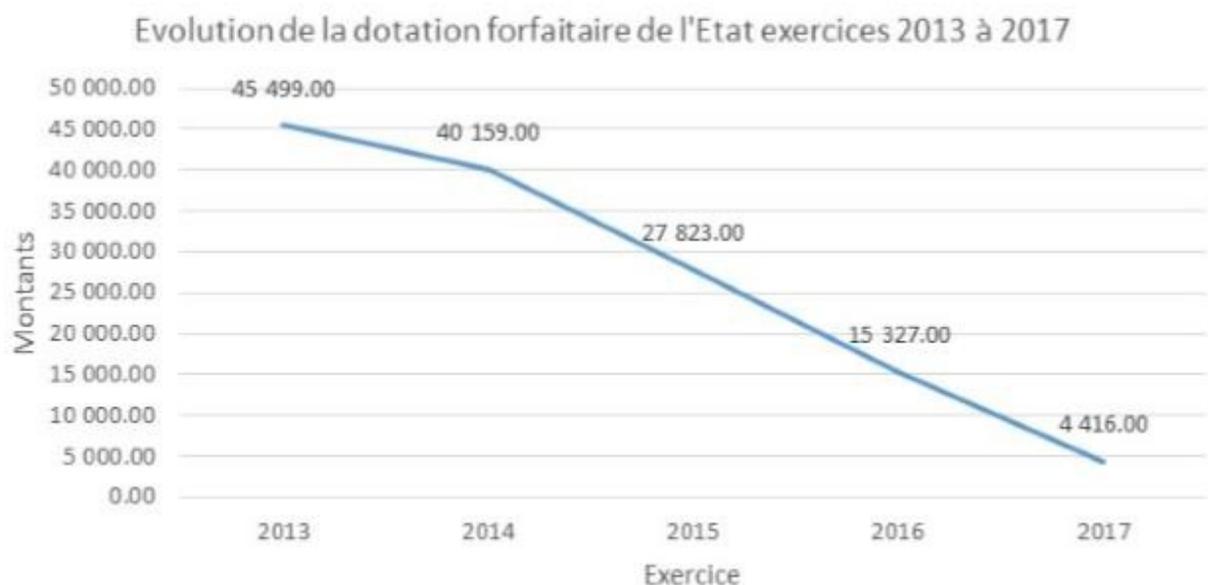
Tableaux comparatifs de la fiscalité de 2014 à 2017

IMPOTS	2014			2015		
	Bases Fiscales	Taux	Produit Fiscal	Bases Fiscales	Taux	Produit Fiscal
LOCAUX						
Taxe Habitation	631 679 €	7.92%	50 029 €	657 008 €	7.92%	52 035 €
Foncier bâti	757 245 €	17.74%	134 335 €	774 196 €	17.74%	137 342 €
Foncier non bâti	13 923 €	63.77%	8 879 €	14 126 €	63.77%	9 008 €
TOTAUX			193 242 €			198 387 €

IMPOTS	2016					
	Bases Fiscales	Taux	Produit Fiscal	Bases Fiscales	Taux	Produit Fiscal
LOCAUX						
Taxe Habitation	651 892 €	7.92%	51 630 €	662 800 €	7.92%	52 494 €
Foncier bâti	784 638 €	17.74%	139 195 €	789 600 €	17.74%	140 075 €
Foncier non bâti	14 241 €	63.77%	9 081 €	14 300 €	63.77%	9 119 €
TOTAUX			199 907 €			201 688 €

La fiscalité sur notre commune n'a pas subi d'augmentation. Les taux sont constants depuis le budget 2014. La recette a elle légèrement augmenté en raison de la hausse des bases fiscales fixées par l'administration.

Diminution drastique de la Dotation Forfaitaire de l'Etat



La courbe de la dotation de l'Etat n'a pas besoin de beaucoup de commentaires ...

Communauté de Communes : Harmonisation des Taux de fiscalités de la communauté de communes Cagire, Garonne, Salat

Taxe d'Habitation : votée 11.65 % harmonisation sur 3 ans

	2016	2017	2018	2019
Ex CC Salies	10.41	11.33	11.49	11.65
Ex CC3V	11.11	11.8	11.72	11.65
Ex 3CSM	11.65	12.16	11.9	11.65

Taxe Foncier bâti : votée 2.03 % lissée sur 3 ans

	2016	2017	2018	2019
Ex CC Salies	0.58	1.06	1.54	2.03
Ex CC3V	0.13	0.76	1.39	2.03
Ex 3CSM	2.03	2.03	2.03	2.03

Taxe Foncier non bâti : application du taux pondéré 6.09 % sur 3 ans

	2016	2017	2018	2019
Ex CC Salies	3.01	4.04	5.06	6.09
Ex CC3V	4.36	4.94	5.51	6.09
Ex 3CSM	14.86	11.94	9.01	6.09

Communauté de communes (suite)

La loi Notre a imposé la réorganisation des territoires avec la fusion des communautés de communes. Elle fait obligation d'harmoniser les taux de fiscalités. Les résultats des comptes administratifs 2016 des 3 anciennes communautés de communes sont déficitaires.

Le conseil communautaire a décidé d'harmoniser les taux en 3 ans pour équilibrer le budget.

L'objectif est de maîtriser les dépenses, de réduire dans les années qui viennent le budget de fonctionnement pour permettre de dégager des moyens pour maintenir et améliorer les services à la population, réaliser des projets de développement du territoire.

Le prochain journal de la communauté de communes reviendra en détail sur le budget communautaire.

MCS Rugby

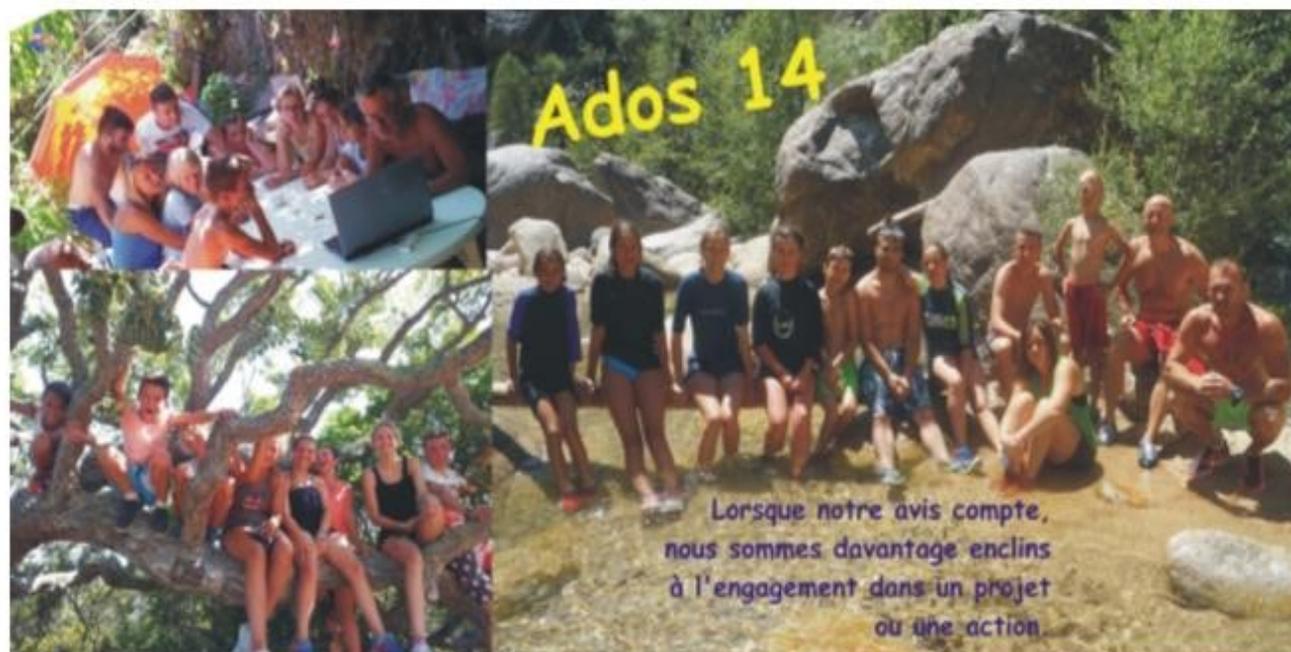
En venant à bout de Meaux sur le score de 18 - 10, les juniors du regroupement Portes du Comminges (MCS - USCF) sont devenus Champions de France. Félicitations à Bertini - Gardelle - Pons - Cortiade - Cousinié - Marcel (Cap.) -

Descouens - Riquoir - Bourdeil - Weishaupt - Soula - Loze - Dinnat - Portet - Ione - Ramos - Bergès - Maury - Rouaix - Imbart - Barthe - Sicard - et à leur encadrement Duclos - Valério - Ribère.



Association Ados 14

Association Ados 14
Mairie
31260 Mazères sur Salat
m.chinchilla@netcourrier.com - 06 11 72 65 70



Bonjour,

Cette année encore, l'association Ados 14 projette un séjour en Corse du 2 au 12 juillet 2017, à Figari près de Porto-Vecchio.

Une tombola organisée en mars, nous permettra de trouver déjà un début de financement. La participation individuelle s'élève à 120 euros (voyage, animations, hébergement et intendance)

Sur place, activités sportives et culturelles.

Le séjour est pris en charge par les jeunes, chargés d'organiser la vie quotidienne (courses, repas, emploi du temps ... voir vidéo)

Votre aide nous sera précieuse pour boucler notre budget et finaliser notre projet.

Comptez sur nous, pour vous raconter notre aventure.

Cordialement



Responsable Association
M. Chinchilla

P.S. : Pour visionner un résumé de notre séjour de l'an dernier, tapez dans votre moteur de recherche sur internet :

<http://dai.ly/k2NLsld0QANLcAlx0i1>

Ou <http://dai.ly/k56ZKET7bC7vy6lx0i1>

Nouvelles du RPI

Sortie sur Toulouse du 12 mai 2017. Les enfants de ce1/ce2 sont allés au Musée des Augustins pour participer à une visite guidée « au fils des tableaux ». Ils ont appris à reconnaître les différents tableaux du XVII^{ème} siècle : les scènes d'histoire, les portraits, les paysages et les natures mortes. Avec la guide ils ont analysé 3 tableaux : un portrait de Marie Anne fille de Louis XIV, un paysage et une nature morte et ont compris l'importance de certains tableaux à cette époque. Les tableaux de scènes historiques étaient très grands car ils avaient plus d'importance que les autres.



Les enfants ont pique-niqué sous un beau soleil près de de cathédrale St Etienne qu'ils ont pu visiter. L'après-midi, les enfants ont assisté au concert « l'île indigo » de l'orchestre du Capitole à la Halle aux grains. Concert qui s'est voulu très interactif avec le public. Des vidéos du chef d'orchestre ont été envoyées aux enfants pour qu'ils puissent répéter dans leur école : des gestes, des bruitages, des paroles et une chanson. Les enfants ont beaucoup apprécié de participer à la mise en scène de ce conte musical.

« Lola est une enfant épanouie, elle vit auprès de son père, sa mère et son petit frère dans une belle maison perchée au-dessus d'une colline, face à la mer. Tout respire l'harmonie et la joie, Lola n'a jamais imaginé que cela puisse être autrement.

Pourtant, un jour, tout bascule ; ce jour où son père s'endort si profondément que plus rien ne peut le réveiller. Ce jour où sa mère pleure, son petit frère s'inquiète et Lola perd toutes ses consonnes - ou presque. Plus moyen de s'exprimer ni de faire sortir les mots de sa bouche.

C'est en retrouvant une carte postale avec ce message de son père « Ma chérie, si tu veux trouver l'harmonie, cherche l'indigo » que Lola décide de partir à la recherche de l'Ile Indigo. La jeune fille est persuadée que la septième couleur de l'arc-en-ciel, comme la septième note de la gamme musicale fera renâître l'harmonie disparue.

L'Ile Indigo est l'odyssée onirique, poétique et drôle d'une enfant, qui comme tous les enfants cherche à tout prix à réparer l'équilibre familial quand il est ébranlé.

Sa quête de l'harmonie est l'occasion de péripéties et de rencontres au cours desquelles elle affronte ses peurs, découvre son courage, sa persévérance et finalement sa confiance en elle.

Une quête qui permet à l'enfant de retrouver du sens dans un monde qui a basculé. »



Une sorcière à Mazères-Sur-Salat ...

Les élèves de CE2 CMI ont présenté leur pièce à l'Usine théâtre les 17, 18 et 19 mai.

La pièce que nous jouons s'appelle « La sorcière du placard aux balais ». Il y a 14 scènes à jouer et une chanson finale « Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? » (Tessa)

Je sais mon texte par cœur et mon rôle est super ! (Sarah)

Je suis très contente de faire du théâtre ! Et c'est bien : on va jouer devant plusieurs classes et nos parents ! J'adore mon rôle. (Manon)

Je me suis bien amusée au théâtre ! (Telma)

J'ai aimé quand le public nous a applaudis et quand j'ai appris mon rôle. (Lilien)



Concert à la Halle aux Grains de Toulouse

Le 12 mai, nous sommes allés à la Halle aux Grains pour écouter « L'île indigo », joué par l'Orchestre National du Capitole ». (Maëlys)

Ce concert était merveilleux : la conteuse, les musiciens...J'ai vraiment aimé ! (Eléa)

Nous avons participé en chantant, en montrant nos dessins et en faisant des bruitages (le vent, la pluie...) et des percussions avec notre corps. (Maëlie)



Les élèves de Mazères et de Marsoulas au musée de la Résistance

Au musée de la Résistance de Toulouse, nous avons fait des ateliers : on devait enquêter sur des documents datant de la deuxième guerre mondiale (journaux des Résistants, appel du 18 juin, faux papiers, etc.), des objets (radio de l'époque...). Puis chaque équipe présentait son travail aux autres. (Antoine)

Nous avons fait une visite guidée du musée : c'était très bien ! (Noa)

Nous remercions l'Association des Médailleurs de France qui nous a permis de faire cette visite très intéressante.



MAIRIE	Ouverture : du lundi au vendredi : de 15 h à 18 h 30 ; samedi : de 9 h à 12 h. Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazeres2@wanadoo.fr Tél (permanences élus) : 07.85.33.79.52 ; Tél du Maire : 06.70.30.83.21 site internet : mairie-mazeres-salat.jimdo.com		
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Ouverture : du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h samedi : de 9 h à 12 h (uniquement retrait des lettres et colis en instance à retirer au secrétariat de Mairie)		
SYNDICAT DES ECOLES CAGIRE SALAT	Mairie de Soueich 05.61.79.73.24 - Bureau à la mairie de Cassagne ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h - Mercredi 8 h - 12 h en période scolaire Tél : 05.61.87.74.47 ; e-mail : sicama31260@orange.fr		
MEDIATHEQUE	Lundi, mercredi, et vendredi 15 h - 18 h Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52		
LE PRESBYTERE	Rue Marcel Loubens Tél : 05.61.97.45.85		
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT	Accueil : 05.61.98.49.30 Aides Ménagères : 05.61.97.85.94 Services de Soins : 05.61.98.49.35 Petite Enfance : 05.62.01.55.53 Relais assistantes maternelles : 05.62.01.55.55		
GENDARMERIE	Salies-du-Salat - Tél : 05.61.90.51.17		
POMPIERS - SAMU	Appel de Secours : 18 Samu : 15		
PERCEPTION	Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01		
CENTRE DES IMPOTS	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.85.00 Réception du public le Jeudi de 9 H à 12 H et de 14 H à 16 H 30		
E.D.F. – G.D.F.	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31 - Dépannage gaz : 0 800 473 333 Dépannage Electricité : Tél : 0 810 333 009 - Dépannage Gaz : Tél : 0 810 313 209		
S.M.E.A.	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80		
DECHETTERIE	Ouverture tous les jours de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H - sauf le Dimanche et les jours fériés (du 1 ^{er} Novembre à fin février fermeture à 17 H) - Tél : 05.61.98.49.32		
SECURITE SOCIALE	CPAM- 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646		
C.A.F.	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h 15		
ASSISTANTE SOCIALE	Mme Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h au Centre médico-social de Salies - Tél : 05.61.98.06.80		
M.S.A.	Permanences téléphoniques les mardis et jeudis matins au 05.62.34.39.95		
SERVICES DE SANTE A MAZERES	Médecin Dr FAURE Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers Kinés BERNARD-GUYOT-DAGADA-LAMY S.C.P. Taxis Mazériens (conventionnés)		05.61.97.48.59 05.61.97.46.08 06.81.68.19.01 05.61.90.33.22 (St-Martory) 05.61.90.56.18 (Mazères) 05.61.97.54.27
PHARMACIES DE GARDE	04 et 05.06 Ph. Clarous 11.06 Ph. Castan 18.06 Ph. Cazelles 25.06 Ph. Centrale 02.07 Ph. Des Thermes	Mane Boussens Martres Salies Salies	05.61.90.55.50 05.61.90.00.04 05.61.98.80.13 05.61.90.51.24 05.61.90.56.51
MEDECINS DE GARDE	La nouvelle organisation de la permanence des soins sur l'ensemble du département de la Haute-Garonne est entrée en vigueur le 2 janvier 2013. Désormais les patients devront composer le 15 ou le 3966 : <ul style="list-style-type: none"> • tous les soirs de la semaine après 20 h • du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés 		